



Ligue Belge Francophone
d'Athlétisme



MS INITIATEUR

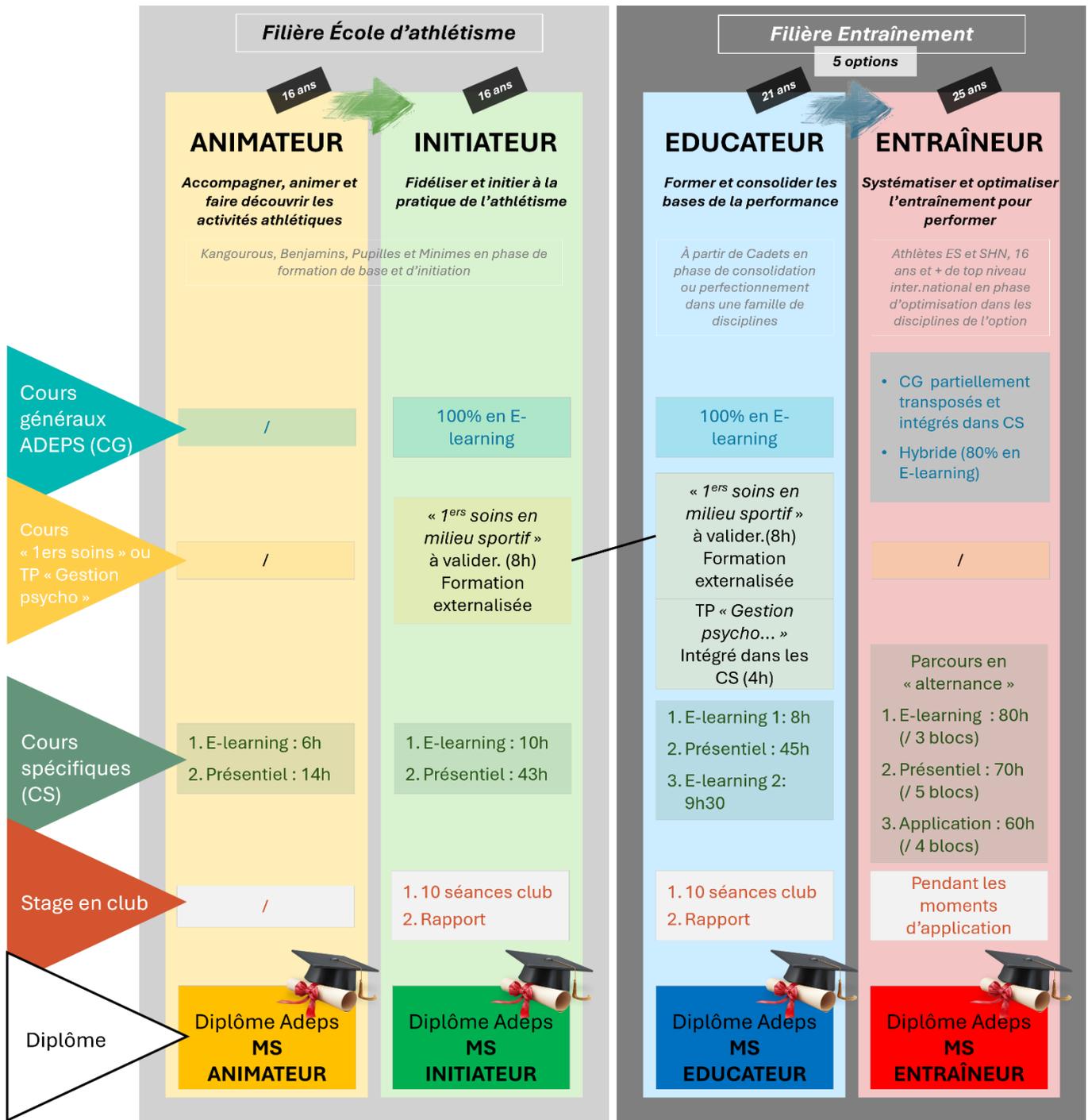


PLAQUETTE DE PRESENTATION
FORMATIONS 2025 ET APRES



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

Positionnement de la formation dans le dispositif complet



Présentation générale



Formation de type professionnel en encadrement sportif appliqué à l'athlétisme, destinée à développer des compétences spécifiques.

Elle s'adresse aux moniteurs / entraîneurs souhaitant renforcer leurs compétences dans l'accompagnement de débutants, en contribuant à la découverte, à l'animation et à l'initiation à l'athlétisme, à travers l'apprentissage des fondamentaux indispensables au développement.

Public cible

Personne désirant encadrer des Kangourous, Benjamins, Pupilles, et Minimes en phase de formation de base et d'initiation aux différentes familles de disciplines. Catégories Benjamins, Pupilles et Minimes.

Durée théorique

- Formation sur 2 mois (6 avec le stage)
 - 1 bloc en E-learning
 - 7 jours en présentiel
- Evaluation
- Stage de 15h en club

Objectifs de la formation



Développer les compétences nécessaires aux fonctions suivantes :

- **Animer la découverte** de l'athlétisme en favorisant l'approche **par le jeu**.
- **Animer les activités d'apprentissage** et d'enseignement et **diversifier** l'activité pour permettre de **s'amuser** individuellement et collectivement et **fidéliser** à la pratique de l'athlétisme.
- **Développer progressivement les habiletés motrices et locomotrices** spécifiques à chaque discipline.
- **Intégrer le développement des qualités mentales**, cognitives et émotionnelles dans et par l'activité "athlétisme ».
- **Enseigner les règlements** de la pratique compétitive
- **S'intégrer dans une équipe** d'encadrement sportif.



valerie.stranart@lbfa.be



Avenue de Marathon 119/D, 1020 BRUXELLES

3



www.lbfa.be

02/ 474 72 04



Cadre d'autonomie et responsabilité



Agir avec une marge d'initiative restreinte dans des situations caractérisées au sein d'un domaine d'encadrement et/ou de formation dans lesquelles un nombre important de facteurs prévisibles sont susceptibles de changer, et avec une responsabilité complète de son travail.

Les atouts du programme



- Pédagogie active qui mobilise les études de cas, mises en situation.
- Développement de compétences pratiques. Le savoir étant utilisé comme ressource du Savoir-faire.
- Reality Based Learning.
- Programme et contenus de formation directement en lien avec le profil "fonction-compétences".
- Intervenants de renommée.
- Différentes modalités d'enseignement en vue de rentabiliser le temps et l'accessibilité : Distanciel au service du présentiel.
- Stages intégrés et articulés dans les activités de club.
- Reconnaissance et valorisation ADEPS – LBFA

Pédagogie utilisée



- La formation s'appuie sur les principes andragogiques interactifs qui mobilisent études de cas, mises en situation ... Elle allie concepts théoriques et pratiques de terrain avec comme point de départ, l'expérience des participants.
- L'approche par modules et l'e-learning mobiliseront le principe de « classe inversée » et/ou de « confirmation », la théorie est utilisée comme support ou levier aux compétences pratiques qui se développent grâce à des opportunités d'application situationnelles enrichies.



Conditions d'admission



- Avoir 16 ans au début de la formation. Cependant, l'homologation par l'AG Sport en cas de réussite ne sera délivrée qu'à l'âge de 18 ans accompli ;
- Avoir validé la formation MSAnimateur Athlétisme ;
- Être lauréat des cours généraux Adeps du niveau MS Initiateur ;
- Ne pas être sous le coup d'une suspension au sein d'une fédération sportive ;
- Être en ordre d'affiliation à la LBFA (*exception pour les accords Haute Ecole et Universités dans le cadre d'un protocole d'accord*)
- S'acquitter d'un droit d'inscription.

Dates et lieux



Plusieurs éditions sont organisées par an. Toutes les informations organisationnelles (dates, lieux, horaires) sont présentées sur le site internet de la fédération : [Cliquez ici](#)



valerie.stranart@lbfa.be



Avenue de Marathon 119/D, 1020 BRUXELLES

5



www.lbfa.be

02/ 474 72 04



Modalités d'inscription



- Les conditions d'admission doivent être respectées.
- Nombre de participants par édition : Minimum 6 et maximum 12 par édition.
- Frais d'inscription :

Affiliés LBFA	250€
Affiliés à un club d'athlétisme autre que le LBFA et reconnu par World Athletics	300€

Ces montants comprennent les frais d'homologation ADEPS, la mise à disposition de la plateforme E-learning, l'accès aux cours en présentiel, les prestations des formateurs, les évaluations et les supports.

- Les demandes d'inscription sont traitées par ordre de réception
- L'inscription se réalise en 2 étapes :
 1. Inscription préalable :
 - L'intention d'inscription se fait via le site internet : www.lbfa.be
 - Un accusé de réception accompagné d'une liste des documents du dossier restants à fournir et du montant à payer est transmis par la LBFA.
 2. Inscription définitive :

L'inscription définitive aux formations est conditionnée par :

 - L'acceptation du dossier complet.
 - Le paiement des droits d'inscriptions ad hoc : www.lbfa.be

Formulaire et dossier d'inscription complets et paiement du droit d'inscription à l'échéance fixée pour l'édition.

Les cours généraux Adeps



La réussite des cours généraux est un préalable obligatoire à l'inscription aux cours spécifiques Athlétisme.

Ils sont organisés par l'Administration générale du Sport (ADEPS) et se font sur une plateforme d'apprentissage en ligne (E-Learning).

Ils sont communs à toutes les disciplines sportives et développent les connaissances ainsi que les savoirs théoriques utiles, faisant partie du socle du développement des compétences de tout moniteur sportif.

Infos et inscription aux cours généraux Adeps > [Cliquez ici](#)



valerie.stranart@lbfa.be



Avenue de Marathon 119/D, 1020 BRUXELLES

7



www.lbfa.be

02/ 474 72 04



Stage didactique et pédagogique



- Accès au stage après réussite des évaluations ;
- 10 séances d'encadrement en club avec le public-cible de la formation ;
- Sous la supervision et tutelle d'un Maître de stage avalisé par la Ligue ;
- Convention de stage à valider par le superviseur du programme avant le début du stage.

Brevet '1^{ers} soins en milieu sportif'



- La réussite du brevet « Premiers soins en milieu sportif » constitue un prérequis à l'homologation du brevet Moniteur sportif "Initiateur" ADEPS ;
- Cette formation sécuritaire peut être validée avant, pendant ou après la formation spécifique ;
- Les informations générales (inscription, prix, date et conditions d'accès) sont à prendre directement auprès des organismes de formation en charge de la formation « Premiers soins en milieu sportif » ;
- Seuls 4 opérateurs de formation sont seuls reconnus par l'ADEPS pour obtenir ce brevet.

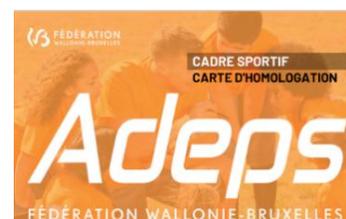
L'attestation de réussite/équivalence du brevet "Premiers soins" devra être transmise à la LBFA en vue de l'homologation.

Pour en savoir plus: [cliquez ici](#)

Homologation du brevet par l'ADEPS



- Le brevet est homologué et reconnu par l'ADEPS ;
- L'âge minimum pour l'homologation du brevet est de 18 ans ;
- Le brevet sera décerné par l'ADEPS sous forme d'une carte après validation des 3 étapes (cours généraux initiateur, cours spécifiques et attestation de validation du TP « Premiers soins en milieu sportif »).



Pour en savoir plus : [cliquez ici](#)



valerie.stranart@lbfa.be



Avenue de Marathon 119/D, 1020 BRUXELLES

9



www.lbfa.be

02/ 474 72 04



Modalités d'évaluation-certification



		Formes d'évaluation				5. Stage	
		1. Champ des Savoirs. Evaluations "Théoriques" >	2. Champ des SF Comportementaux - Validation par la	3. Champ des SF méthodologiques > Epreuve "Pratique"	4. Champ des Savoirs Evaluations "Théoriques" > Epreuve Ecrite	A. Pratique - Séances	B. Dossier / portfolio
		MS Ini	MS Ini	MS Ini			
Conditions d'accès aux épreuves d'évaluation >>		Accès aux modules et évaluations du niveau MSInitiateur après avoir validé les modules du niveau MS Animateur				Notification de réussite / validation 1 à 4 + documents de stage en ordre	
			Règles de bienséance	Présence aux cours (80%) et règles de bienséance	Présence aux cours (80%) + règles de bienséance + réussite / validation 1, 2 et 3		Réussite de la partie pratique (A) + Respect des règles de dépôt
Thème 1	CS112 *	Organisation administrative de l'athlétisme	V				
	CS123	Parcours athlétiques			V 20%		
Thématique 2	CS124 **	Progressions pédagogiques	V		V 30%		
	CS125	Méthodologie de l'initiation en athlétisme/ Aspects pratiques		V			
	CS126	Stretching		V			
	CS127	Stage d'application en club				V	V
Thématique 3	CS132 *	Fondamentaux techniques	V		V 20%		
	CS133 *	Règlement technique simplifié	V				
	CS134 *	Initiation athlétique de l'enfant	V				
	CS135 *	Évaluer les aptitudes athlétiques	V				
	CS136 **	Techniques spécifiques : courses, sauts et lancers	V			V 30%	
Th 4	CS137 **	Initiation et sensibilisation à la pratique de l'athlétisme handisport	V	V			
	TP**	Une pratique en toute sécurité : Premiers soins en milieu sportif		V			
Exigences minimales de réussite >>		Validation des activités en ligne selon l'ordre prévu dans le parcours / dispositif	Validation de tous les modules	Minimum "A" à chaque module	Minimum "A" au total	Minimum A	Minimum A
Conséquences d'un échec		Pas d'accès à la partie en présentiel suivant le bloc concerné	Pas d'homologation possible	Représenter en seconde session les modules en échec	Représenter les modules en échec en seconde session	Représenter son stage en seconde session	Représenter son dossier / portfolio en seconde session
Règlement des évaluations >>		Validation de toutes les évaluations selon leurs critères et seuil de réussite respectifs ci-dessus ainsi que les délais impartis					

Valorisation d'acquis d'expérience et de formation (VAFE)

La LBFA peut accorder d'éventuelles dispenses totales ou partielles en fonction de nombreux cas ou situations.

Ces dispenses ne sont pas automatiques et chaque situation est examinée minutieusement. Ces éléments s'inscrivent dans le processus de "Valorisation des acquis d'expériences et/ou de formation" (VAFE).

Ce principe de VAFE vaut également pour les prérequis et conditions d'admission.

Plus de renseignements : [Cliquez ici](#)



valerie.stranart@lbfa.be



Avenue de Marathon 119/D, 1020 BRUXELLES

10



www.lbfa.be

02/ 474 72 04



Divers



- La présence à minimum 80% des cours en présentiel est obligatoire ;
- Pour l'ensemble des cours pratiques, une tenue adaptée est obligatoire ;
- La LBFA se dégage de toute responsabilité concernant le matériel personnel amené aux cours par les candidats ;
- Le candidat
 - Porte une tenue adaptée pour l'ensemble des cours pratiques ;
 - Se munit du nécessaire pour prendre note ;
 - Est conscient qu'un accès à des « outils informatiques » (PC, tablette, smartphone, etc.) est nécessaire pour son parcours de formation.
 - Est conscience de l'investissement en termes de temps que suivre cette formation représente et par conséquent s'assure avoir la possibilité personnelle + professionnelle de s'engager dans cette démarche.



Ligue Belge Francophone d'Athlétisme

Secrétariat de la formation des cadres

Avenue de Marathon 119/D, 1020 BRUXELLES



+32 (0)2 474 72 04



valerie.stranart@lbfa.be



www.lbfa.be



valerie.stranart@lbfa.be



Avenue de Marathon 119/D, 1020 BRUXELLES



www.lbfa.be

02/ 474 72 04

